



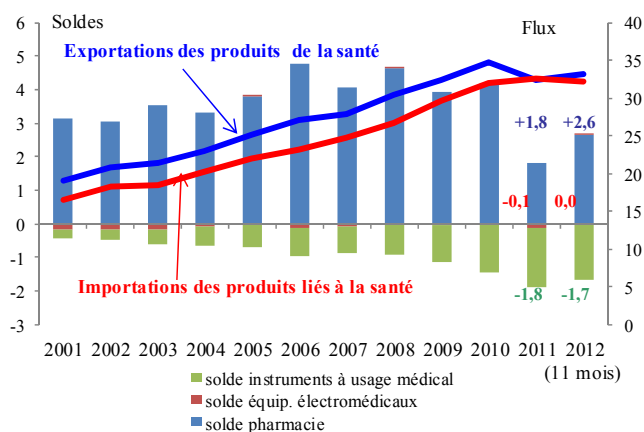
### Des exportations de produits de la santé dynamiques

*Grâce à une industrie pharmaceutique implantée de longue date sur son territoire, la France apparaît bien placée pour répondre à une demande mondiale croissante de santé. La vigueur des échanges de produits liés à la santé lui permet de dégager des excédents réguliers, malgré un fléchissement en 2011 que 2012 devrait partiellement corriger. Si les soldes sont excédentaires pour la pharmacie et proches de l'équilibre pour les équipements électromédicaux, ils sont déficitaires pour les instruments à usage médical, au contenu technologique souvent plus faible. L'excédent vis-à-vis des pays émergents tend à s'accroître, mais des déficits croissants s'enregistrent avec les pays avancés. Au-delà des facteurs liés à la compétitivité, ces évolutions reflètent des stratégies organisationnelles au niveau mondial, illustrant notamment l'essor des échanges intragroupe.*

#### Dynamisme des exportations de produits liés à la santé

Les exportations mondiales de produits liés à la santé (produits pharmaceutiques, équipements électromédicaux de diagnostic et de traitement, instruments à usage médical, optique et dentaire) ont pour point commun de connaître une vive expansion : leur part dans le total des exportations hors énergie passe ainsi de 3,3 % en 2000 à 5,6 % en 2010. Ce dynamisme reflète à la fois des tendances lourdes (élévation du niveau de vie, vieillissement démographique, diffusion des nouvelles technologies) et l'internationalisation croissante des processus productifs.

**Graph.1 : Evolution des échanges et soldes des produits liés à la santé (en milliards d'euros)**



Source : Douanes – Données CAF/FAB brutes estimées

La France apparaît bien placée pour répondre à cette demande mondiale de santé, grâce à ses nombreux atouts (industrie du médicament historiquement implantée, infrastructures de qualité, main d'œuvre qualifiée). De fait, les exportations françaises de produits liés à la santé s'avèrent très dynamiques (+5,5 % en moyenne par an entre 2001 et 2011, contre +2,1 % pour les ventes de l'industrie manufacturière). Elles résistent également mieux aux aléas conjoncturels, notamment en 2009, où, malgré la crise, elles enregistrent une vive progression

(+6,4 %). Les échanges de produits de santé permettent de dégager un surplus de l'ordre de +3 milliards par an en moyenne entre 2005 et 2010 (graph.1).

En 2010, la France est ainsi le 6<sup>ème</sup> exportateur mondial de produits de santé (7 % de parts de marché), derrière notamment l'Allemagne (14 %), les Etats-Unis (13 %) et la Suisse (9 %). Elle perd néanmoins des parts de marchés (-1,1 point depuis dix ans), alors que la Belgique, la Suisse et les pays émergents (notamment Chine et Inde, mais qui restent des acteurs modestes) en gagnent.

#### Meilleures performances sur les produits innovants

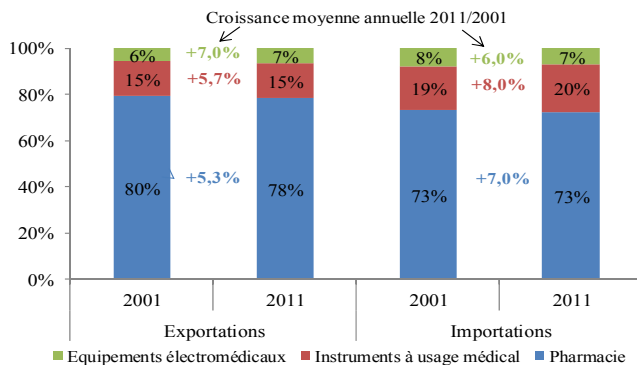
Le solde des produits de la santé, usuellement excédentaire, revient à l'équilibre en 2011, du fait de la nette réduction du surplus dans la **pharmacie** (+1,8 milliard, après +4,2 milliards en 2010). Cette évolution tient à la chute des exportations pharmaceutiques (-6,8 % en 2011, après +6,6 % en 2010), due notamment au repli des ventes de médicaments et de vaccins, liée à la baisse des prix (concurrence des génériques et perte de droits sur certains brevets) et des volumes exportés (après la campagne de vaccination contre la grippe A). Sur les onze premiers mois 2012, les exportations pharmaceutiques progressent toutefois à nouveau fortement (+14,3 %), de sorte que l'excédent repart nettement à la hausse (+2,6 milliards).

Les échanges d'**équipements électromédicaux**, constitués souvent de produits innovants à forte valeur ajoutée, sont relativement équilibrés (-139 millions en 2011), avec néanmoins des contrastes : excédents croissants pour les appareils de radiographie (+421 millions), mais déficits pour les stimulateurs cardiaques (-240 millions). Depuis dix ans, les exportations d'équipements électromédicaux progressent à un rythme supérieur à celui



des importations (graph.2), malgré un plafonnement de leurs ventes à partir de 2005. Enfin, les échanges d'**instruments à usage médical**, constitués de produits à plus faible contenu technologique, enregistrent un déficit croissant (-1,8 milliard en 2011, après -267 millions en 2001). C'est le cas notamment de la lunetterie, du fait d'une vive progression des importations, notamment depuis l'Italie et la Chine.

**Graph.2: Structure des échanges des produits liés à la santé (en %)**

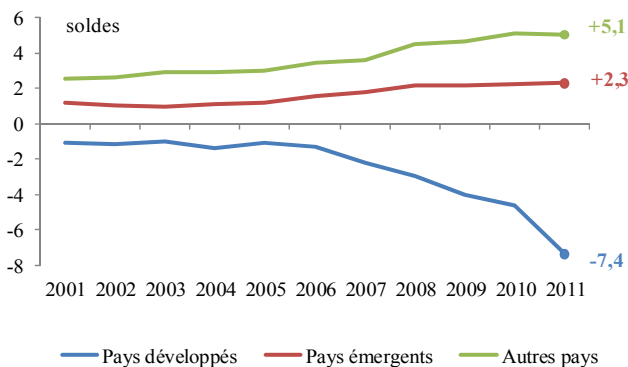


Source : Douanes – Données CAF/FAB brutes estimées

### Détérioration du solde avec les pays avancés

Les **pays avancés** constituent une part prépondérante des échanges de produits liés à la santé (70 % à l'exportation et 90 % à l'importation). Le déficit vis-à-vis de ces pays se dégrade tendanciellement, passant de -1,1 milliard en 2001 à -7,4 milliards en 2011 (graph.3), malgré un redressement en 2012. Cette détérioration concerne principalement les produits pharmaceutiques, et, dans une moindre mesure, les instruments à usage médical. Le solde des équipements électromédicaux est quant à lui proche de l'équilibre. La détérioration du solde des produits liés à la santé s'observe principalement avec l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis et l'Irlande.

**Graph.3 : Evolution du solde des produits liés à la santé par pays (en milliards d'euros)**



Source : Douanes – Données CAF/FAB brutes de collecte

Au-delà des facteurs liés à la compétitivité, l'évolution des échanges avec les pays avancés semble aussi s'expliquer par des motifs organisationnels, ayant trait au marché

européen et au développement des échanges intragroupe. A titre illustratif, la France est une plate-forme logistique pour des stimulateurs cardiaques fabriqués en Suisse et destinés au centre de distribution néerlandais de l'entreprise concernée. Le déficit de la France avec la Suisse pour les stimulateurs cardiaques a ainsi pour contrepartie un excédent vis-à-vis des Pays-Bas.

En revanche, l'excédent vis-à-vis des **pays émergents**, où la demande de santé est en forte progression, double presque en dix ans, pour atteindre +2,3 milliards en 2011. Il tient surtout au surplus croissant dans la pharmacie, particulièrement vis-à-vis de la Russie, de la Turquie et du Brésil. En 2011, les pays émergents représentent 13 % des ventes (après 9 % en 2001) et 6 % des achats (3 % en 2001). A l'inverse, pour les instruments à usage médical, le déficit avec les pays émergents tend à s'élargir, notamment avec la Chine et le Mexique.

### Exportations dominées par des groupes internationalisés

Les échanges de produits de santé sont fortement concentrés, du fait notamment des coûts importants de R&D. Les groupes mondiaux prédominent. Les groupes étrangers, sont notamment à l'origine de plus de la moitié des exportations et des trois quarts des importations. Si dans la pharmacie le partage entre groupes français et étrangers est relativement équilibré, la présence des groupes étrangers est très forte dans les équipements électromédicaux.

Quels que soient les sous-secteurs, les **groupes étrangers** affichent un solde déficitaire. Ils s'approvisionnent en effet plus volontiers auprès des pays où sont implantées leurs bases productives, près de leur siège social (notamment Etats-Unis et Suisse) et dans des pays présentant des conditions de production plus avantageuses (cas de l'Irlande). Cette inclinaison laisse penser que dans le domaine de la santé les échanges intragroupe sont particulièrement importants.

En revanche, les **groupes français** dégagent des excédents structurels car ils importent moins et sont plus tournés vers l'exportation. Ils échangent également beaucoup avec leurs filiales implantées à l'étranger, dont le chiffre d'affaires est quatre fois supérieur au montant total des exportations des groupes français hexagonaux. Ce ratio, parmi les plus élevés, est comparable à celui de la chimie et représente le double de celui de l'automobile (enquête européenne Outward FATS 2010).

### Méthodologie et source

Cette étude s'appuie sur les données douanières ventilées selon la nomenclature de l'INSEE NAF-CPF rév.2 au niveau A129 : C21Z (produits pharmaceutiques), C26F (équipements électromédicaux de diagnostic et de traitement) et C32B (instruments à usage médical, optique et dentaire).